

COMPTE-RENDU DU COMITE DE BASSIN LIMOUSIN ET PERIGORD

DU 13 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize juin, le Comité de Bassin Limousin Périgord du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Gilles BEGOUT

Convocation faite le 5 juin 2024

Présents titulaires (5) :

- Monsieur AUROY-PEYTOUT Thierry pour la Communauté d'agglomération Bergeracoise
- Monsieur BEGOUT Gilles pour Limoges Métropole
- Monsieur GEORGIADES Olivier pour la Communauté d'agglomération de Grand Périgueux
- Monsieur RINGENBACH Daniel pour la Communauté d'agglomération Tulle Agglo
- Monsieur ROUGEOT Patrick pour la Communauté d'agglomération du Grand Guéret

Absents excusés (6) :

- Monsieur BAGNOL Gérard pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
- Monsieur EMON Jacky pour Région Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur LAGEDAMONT Jean-Marie pour Limoges Métropole
- Monsieur LEJEUNE Etienne pour la Région Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur MOTTIER Stéphane pour la Communauté d'agglomération de Grand Périgueux
- Monsieur PRADAYROL Christian pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive

1. TARIFS

Il est indiqué d'une part que l'évolution des tarifs jeunes vers une harmonisation entre les réseaux entraîne un impact recettes négligeable à faible ; d'autre part que les gammes tarifaires relèvent du choix de chaque AOM.

2. HUBS DE MOBILITES – AVIS 2024_001

Présentation est faite de la démarche des hubs de mobilités (Cf. Présentation)

Seront invités aux ateliers les membres et non membres pour les aménagements à réaliser.

Il est précisé que les territoires en frontière des autres comités de bassin seront bien associés lorsqu'ils sont intéressés par des hubs sur un territoire voisin.

Les documents techniques sont disponibles pour les EPCI le demandant.

Les membres du comité de bassin valident, à l'unanimité, l'avis 2024_001 proposé en séance

Voyage d'études hubs proposé en novembre 2024 (Cf. Présentation)

→ **Demande de retour sur la participation avant le 10 juillet.**

3. COVOITURAGE :

La centrale d'achat est ouverte aux membres et aux CDC non AOM via la Région.

4. VELOS MODALIS :

Information d'une rencontre avec le CD24.

Demande de Grand Périgueux d'être associé à la démarche de vélo Modalis.

Intérêt partagé.